

**Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts**

**mercredi 15 novembre 2023**

**Introduction par Laurent Petitgirard,  
secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts**

Mesdames et messieurs, notre confrère Adrien Goetz, vice-président de notre Compagnie pour cette année 2023, va en effet proclamer dans quelques minutes le palmarès des prix de l'Académie des beaux-arts.

Ces prix illustrent la première des missions de notre Académie : soutenir la création artistique dans le respect du pluralisme des expressions.

Au-delà de l'attribution de ces prix, cette mission trouve également son prolongement dans l'accueil d'artistes en résidence.

Qu'il s'agisse de résidences que nous possédons et que nous gérons directement, ou celles que nous soutenons financièrement et moralement, l'actualité aura été riche cette année.

S'agissant de nos propriétés, il en est, ainsi, de la Villa Dufraine située à Chars dans le Val d'Oise, que nous venons entièrement de rénover, à l'initiative de notre consœur Muriel Mayette-Holtz puis sous la direction de notre confrère Jean-Michel Othoniel et avec le soutien de notre correspondante Françoise Docquier. Nous y accueillons actuellement une petite quinzaine d'artistes résidents, qui sous la coordination de Lou-Justin Tailhades, ont préparé l'exposition « Bonsoir Mémoire » que je vous encourage à découvrir gratuitement, à la Monnaie de Paris, jusqu'au 3 décembre prochain.

De la même manière, la Bibliothèque et la Villa Marmottan situées à Boulogne-Billancourt, que dirige notre confrère et Vice-président Adrien Goetz à la tête d'une petite équipe mais dynamique et engagée, accueille d'ores et déjà en résidence 2 chercheurs en histoire de l'art. Nous menons

actuellement d'importants travaux pour accueillir, dès le début de l'année 2024, 3 artistes, dont un musicien, dans de nouveaux ateliers-logements entièrement aménagés.

Au-delà de nos propriétés, notre action en faveur de l'accueil d'artistes en résidence se poursuivent également à travers le programme que nous avons bâti avec la Cité internationale des arts qui nous permet d'accueillir, d'une part, simultanément 4 artistes plasticiens dans les ateliers-logements que nous avons rénovés sur le site de Montmartre de la Cité et, d'autre part, sur le site historique du Marais, 2 chorégraphes et 2 architectes par an.

La quasi-intégralité de ces artistes en résidence sont ici aujourd'hui sous cette Coupole et je souhaite non seulement les saluer bien sûr, mais aussi les féliciter pour leur travail et le sérieux avec lequel ils suivent ces programmes de résidence. Nous avons été et nous sommes heureux de vous accueillir dans nos résidences.

Il va sans dire que nous continuons également à soutenir activement la Villa Médicis à Rome et la Casa de Velázquez à Madrid. Nous soutenons aussi des résidences plus courtes mais tout aussi nécessaires, des programmes comme la Villa Albertine et des institutions comme le Château de Lourmarin dont j'aperçois ici les représentantes que je salue très amicalement et que je veux remercier, comme chaque année mais parce qu'elles le méritent, pour leur engagement passionné en faveur des artistes.

En soutenant par ailleurs des artistes qui doivent affronter la maladie ou le handicap, l'importante action sociale que nous menons participe également de cette mission statutaire, tout comme les subventions que nous avons attribuons à des associations culturelles, engagées dans la création et la diffusion des arts.

Comme nous l'avions fait pour venir en aide aux artistes touchés par les conséquences de la crise sanitaire du Covid19, notre Académie a également à cœur de répondre, dans la limite de ses moyens, aux situations d'urgence.

C'est ainsi par exemple que nous avons, en 2023, continué de mobiliser notre fond d'urgence mis en place dès le déclenchement de la guerre en Ukraine pour soutenir des artistes en exil ou ceux qui, restés sur place, avaient besoin d'aide pour continuer à créer.

Nous avons, aussi, dans le même temps, tenu à réaffirmer, s'agissant de la Russie, qu'il convient de distinguer les artistes et les œuvres de l'action des dirigeants politiques de leur pays, et qu'il était par ailleurs démesuré pour ne pas dire totalement absurde de déprogrammer des œuvres d'artistes russes classiques ou même contemporains.

J'y reviendrai plus tard.

Comme vous le savez, la perpétuité est, dans notre Académie, une notion relative puisque le secrétaire perpétuel est élu pour un mandat de 6 ans, renouvelable.

Je veux donc dire à mes consœurs et confrères combien la confiance qu'ils m'ont renouvelée en janvier dernier m'a honoré et touché. En 2023, comme chaque année, ils se sont mobilisés, dans les nombreux jurys, commissions ou délégations qui sont organisés au sein de notre Académie et qui se réunissent tout au long de l'année. Je sais combien nous leur en demandons beaucoup. Être élu à l'Académie n'est pas une décoration mais un engagement. Je veux donc ici et maintenant les remercier très sincèrement et chaleureusement pour le temps qu'ils prennent les uns et les autres, au détriment de leurs propres carrières, pour s'investir au service du fonctionnement et des missions de notre Académie. Sans mes consœurs et confrères, rien ne serait naturellement possible.

De manière hebdomadaire, de septembre à juillet, les séances plénières de la Compagnie, qui se déroulent chaque mercredi à 15 heures dans la Grande salle des séances du Palais de l'Institut

de France, sont l'occasion pour nous d'assumer notre seconde mission : réfléchir et conseiller les pouvoirs publics en matière culturelle et artistique.

Ainsi, au cours de l'année 2023, notre Compagnie s'est déjà réunie 28 fois en séance plénière dans la Grande salle des séances.

Nous nous réunirons de nouveau 4 fois d'ici la fin de l'année ici à Paris ainsi qu'une fois, le 7 décembre prochain à Bruxelles, de manière commune, avec nos consœurs et confrères de l'Académie royale de Belgique.

Au cours de ces séances, nous avons débattu de thématiques diverses, à huis clos.

Nous avons accueillis de nombreux intervenants extérieurs qui sont venus échanger très librement et éclairer nos réflexions. Pour ne citer qu'un seul exemple, symbolique, l'attention que nous avons portée à la question des bouquinistes, dont l'activité est menacée par les contraintes liés aux Jeux Olympiques, nous a semblé essentielle.

Je me réjouis que cette attention ait été partagée par de nombreux consœurs et confrères d'autres académies de l'Institut et par notre Chancelier.

Comme le prévoient nos statuts, la défense du patrimoine culturel de la France, qu'il soit matériel ou immatériel d'ailleurs, reste également au cœur de nos préoccupations. Au premier rang de ce patrimoine, celui appartenant directement à l'Académie est naturellement l'objet premier de toutes nos attentions, d'autant qu'il contribue directement à nos ressources et au financement des actions que je viens de décrire.

La Maison et les jardins de Claude Monet à Giverny, que dirige notre confrère Hugues Gall, auront ainsi accueilli plus de 754 300 visiteurs entre avril et octobre cette année, soit la plus importante fréquentation depuis l'ouverture du site au public il y a plus de 40 ans.

Permettez d'avoir une pensée émue pour l'un de nos agents, Cédric Payet, qui a été en poste pendant plus de 20 ans à Giverny, et que la maladie vient d'emporter.

Le Musée Marmottan Monet, à Paris, qui présente actuellement une exposition consacrée à Berthe Morisot et aux liens qu'elle entretient avec les maîtres du 18<sup>ème</sup> siècle, prépare d'ores et déjà sous la direction d'Erik Desmazières les célébrations, en 2024, de l'anniversaire de la première exposition des peintres impressionnistes et celle, en 2026, des commémorations du centenaire de la mort de Claude Monet. L'année 2023 aura par ailleurs vu l'arrivée d'une nouvelle conservatrice au musée, en la personne de Madame Sylvie Carlier.

Le chantier de restauration de la Maison-atelier de notre regretté confrère Jean Lurçat, située dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, est sur le point de se terminer sous la direction de notre confrère Jean-Michel Wilmotte en vue de son ouverture au public en 2024. En parallèle, les travaux d'aménagement de la librairie que l'Académie ouvrira à l'entrée de la Villa Seurat, à quelques mètres de la Maison-atelier donc, sont déjà bien avancés.

Je pourrais également vous parler de la galerie Vivienne, à Paris, dont l'Académie est copropriétaire et où elle a des projets pour 2024.

Mais je souhaiterais vous parler en quelques secondes de la Villa Ephrussi de Rothschild qui a vécu une actualité importante en cette année 2023. Notre propriété de Saint-Jean-Cap-Ferrat, que Béatrice Ephrussi de Rothschild a léguée à l'Académie en 1934, était en effet gérée en concession depuis plus de 30 ans par une entreprise privée.

Nous avons souhaité mettre un terme à cette délégation et nous avons donc repris, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la gestion directe de ce merveilleux site à la direction duquel nous avons élu, avec enthousiasme, notre consœur Muriel Mayette-Holtz. Le travail ne manque pas pour gérer ce site

remarquable, sa villa, ses collections exceptionnelles, ses jardins magnifiques, son restaurant et sa boutique. Nous préparons actuellement une grande campagne de travaux de restauration qui est indispensable à la préservation de la Villa principale elle-même et nous allons par ailleurs très prochainement engager la restauration de 3 autres bâtiments présents sur le site.

Nous y accueillerons là aussi des artistes en résidence et y installerons plus confortablement nos équipes administratives.

Dès l'été 2023, Muriel Mayette-Holtz a par ailleurs proposé une programmation culturelle de grande qualité et qui a rencontré un vif succès.

Cela nous encourage à renouveler et à développer ces « Nocturnes de la Villa » en 2024.

S'agissant des collections, je suis par ailleurs heureux d'annoncer l'arrivée prochaine d'une nouvelle conservatrice, en la personne de Madame Oriane Beaufils, qui viendra conforter et diriger le service de la conservation.

Encore un mot, si vous me le permettez Monsieur le Président pour vous dire que l'Académie des beaux-arts a également, en 2023, développé ses activités philanthropiques à travers la création de fondations abritées

Comme l'Institut de France d'ailleurs, les académies qui le composent peuvent en effet « abriter », c'est le terme, des fondations liées à leurs missions statutaires.

Nous n'avons pu répondre qu'à un nombre limité des sollicitations et des propositions qui nous ont été faites. Il est en effet à la fois primordial pour nous que ces fondations soit tournées vers des actions d'intérêt général et particulièrement nécessaire que leurs fondateurs témoignent d'une réelle volonté de mener pour cela un travail commun avec notre Académie et ses membres. C'est dans ce sens que, à côté de la Fondation des Amis de l'Opéra Royal de Versailles, de la Fondation des Amis des théâtres des Bouffes du Nord et de l'Athénée-Louis Juvet et de la

Fondation Bernard Grau pour les artistes cubains qui existaient déjà, l'année 2023 a vu naître 4 fondations abritées :

- la Fondation Louis Le Masson et François Masson à l'initiative de Bernard Le Masson que je salue. Cette fondation entend soutenir des artistes contemporains, à travers des prix, des résidences, comme l'ont été au 18<sup>ème</sup> siècle, ces deux artistes eux-mêmes.
- la Fondation créée par notre confrère Jacques Rougerie, qui était jusqu'à présent abritée à l'Institut de France, a désormais rejoint l'Académie des beaux-arts pour continuer à conjuguer Arts, Sciences, Technologies et Nature pour bâtir le futur de nos civilisations
- la Fondation Auguste Perret, créée à l'initiative de l'association du même nom, qui a désormais la charge d'entretenir et de mettre en valeur l'appartement, classé monument historique, qu'a occupé jusqu'à sa mort notre regretté confrère dans l'immeuble de la rue Raynouard à Paris.

C'est également avec cette Fondation que nous allons organiser, en 2024, les célébrations des 150 ans de la naissance et les commémorations du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Perret.

- la Fondation du musée national Picasso Paris enfin, qui se donne notamment pour but d'encourager la recherche autour de l'œuvre de Picasso, décédé il y a 50 ans en cette année 2023.

Nous avons d'ores et déjà validé, en commission administrative, le principe de la création très prochaine d'une autre fondation, à l'initiative de notre confrère Thierry Malandain dont l'attention aux jeunes chorégraphes et l'attachement à l'histoire de sa discipline n'est plus à démontrer. Cette future *Fondation pour la danse Thierry Malandain – Académie des beaux-arts* aura ainsi notamment pour but :

- de soutenir la création chorégraphique et d'apporter la danse au plus grand nombre,

- de s'intéresser à la formation et à la reconversion des danseurs
- et de favoriser la recherche universitaire sur l'art chorégraphique et son histoire.

D'autres fondations sont quant à elle sur le point de se créer et nous l'annoncerons dans les mois qui viennent.

L'année 2023 a également vu de nombreux événements organisés par notre Académie se dérouler ici au Palais de l'Institut.

Je citerai à titre d'exemples :

- le concert que nous avons donné, le 24 mai dernier dans l'auditorium de l'Institut pour rendre hommage à une première sélection de compositeurs membres associés étrangers de notre Académie. Un autre concert du même type aura d'ailleurs lieu en 2024 avec la complicité de notre confrère William Christie.
- je veux également parler des expositions que nous tenons dans le Pavillon Comtesse de Caen à quelques mètres d'ici.

Je vous encourage d'ailleurs, en sortant, à visiter, gratuitement je précise, la magnifique exposition que nous avons pu organiser avec la Fondation Gandur pour l'art, « Éloge de l'abstraction » et qui rend hommage à 8 peintres qui ont été membres de notre Académie : Jean Bertholle, Chu Teh-Chun, Olivier Debré, Hans Hartung, Georges Mathieu, Antoni Tàpiés et Zao Wou-Ki.

Telle est, à très grands traits Mesdames et messieurs, l'activité de notre Académie que vous voyez en partie réunie aujourd'hui face à vous, sous cette Coupole. Nous avons par ailleurs pris place 3 fois depuis notre dernière séance solennelle de rentrée en plus de la présente séance :

- le 18 janvier 2023, pour la séance d'installation de notre consœur architecte Anne Démians
- le 18 octobre, pour celle du sculpteur Giuseppe Penone comme membre associé étranger de notre Compagnie
- et le 8 novembre dernier, il y a une semaine tout juste, pour la séance d'installation de notre confrère Ernest Pignon-Ernest.

Depuis notre dernière séance solennelle, notre Académie a par ailleurs élu 3 nouveaux membres :

- Emmanuel Guibert a ainsi été élu, le 11 janvier, dans la section de gravure et dessin, au fauteuil laissé vacant par la disparition de notre regretté confrère Pierre-Yves Trémois
- Christophe Leribault a quant à lui été élu le 25 janvier au fauteuil précédemment occupé par Pierre Cardin dans la section des membres libres
- Françoise Huguier, enfin, a été élue ce même 25 janvier sur l'un de 2 nouveaux fauteuils créés dans la section de photographie.

Je ne serais pas complet si je ne citais pas également les élections de nouveaux correspondants :

- Catherine Francblin le 15 février dans la section de sculpture
- Emmanuel Pernoud le 10 mai dans la section de gravure et dessin
- Guy Boyer et Chris Younès le 7 juin enfin, respectivement en peinture et en architecture.

Je profite d'ailleurs de cette séance solennelle pour remercier très chaleureusement l'ensemble de nos correspondants pour leur implication dans nos travaux.

Mesdames, messieurs,

Le moment est à présent venu de célébrer la vitalité de la création artistique.

Notre vice-président, Adrien Goetz, va proclamer le palmarès 2023 de l'Académie des beaux-arts.

Parmi ces prix, remis pour certains depuis de très nombreuses années, j'ai proposé à notre Compagnie la création d'une nouvelle catégorie : les Grands prix de l'Académie des beaux-arts. Ces 9 Grands prix, remis sur nos fonds propres, à raison d'un prix par discipline, viennent rendre hommage aux grands créateurs de notre temps à qui nous donnons par la même occasion la possibilité de soutenir et de mettre en valeur d'autres artistes grâce à la dotation financière que nous leur accordons.

Je souhaite enfin naturellement saluer et remercier les donateurs d'hier et d'aujourd'hui dont la générosité nous permet de distribuer année après année ces prix dans toutes les disciplines que nous représentons.

Je pense bien évidemment tout particulièrement à nos confrères Marc Ladreit de Lacharrière et Leonard Gianadda, Leonard à qui nous adressons tous nos vœux de bon rétablissement, mais également à la Fondation Bettencourt-Schueller dont je salue le directeur Olivier Brault et à la Fondation Art Explora, son Président Frédéric Jousset et son directeur général Bruno Julliard que je salue également.

Je pense aussi à Zhong Weixing pour le prix de photographie William Klein et à Monsieur Philippe Bénacin, de la société *Interparfums*, qui soutient désormais le prix du cercle Montherlant et que je remercie de prendre ainsi la suite de notre cher Jean-Pierre Grivory qui a soutenu ce prix pendant 20 ans et que je salue et remercie tout autant.

Notre profonde gratitude se porte également vers nos mécènes et soutiens disparus : je pense en particulier à notre regretté Michel David-Weill, à Simone Del Duca, à Simone Lurçat, à Mario et Helen Avati à André et Liliane Bettencourt mais aussi à Pierre Cardin dont je salue ici le neveu, Rodrigo Basilicati-Cardin, qui perpétue le soutien de son oncle.

Grâce à tous ces mécènes et en complément de ses ressources propres, notre Compagnie peut continuer de protéger et de soutenir la création artistique.

Nous les en remercions vivement et chaleureusement.

Une quarantaine de prix vont à présent être remis, couronnant des artistes accomplis mais également, et pour majorité, de jeunes artistes au seuil de leur prometteuse carrière.

Outre le soutien financier substantiel qui leur est ainsi apporté, ces distinctions représentent également une reconnaissance institutionnelle indéniable, dont nous souhaitons qu'elle soit le prélude à de très belles vies artistiques.

Je vous remercie.